

Elina Sidorovič

Université de Vilnius

L'Institut des langues étrangères

5, Universiteto, LT – 01513, Vilnius, Lituanie

Tel. +370 6 019 88 53

Mél: elina.sidorovic@yahoo.fr

Intérêts de recherche: l'analyse morphologique du français contemporain, la didactique des langues.

LE SUBJONCTIF, VA-T-IL DISPARAÎTRE ?

Le présent article vise à définir la valeur du subjonctif français et à montrer la vitalité de ses formes en français contemporain. L'analyse de différentes théories grammaticales et des faits linguistiques concernant l'emploi du mode subjonctif en français contemporain nous a amené à faire quelques conclusions. D'abord nous avons pu constater que le subjonctif n'est, à proprement parler, ni le mode du doute, ni celui de la négation, ni celui du sentiment, ni celui de la volonté, ni celui de l'appréciation, mais il exprime ce que ces différentes idées ont de commun, à savoir que l'action est simplement « envisagée » au lieu d'être « affirmée ». Le mode subjonctif présente le procès à travers l'esprit du sujet parlant, il exprime l'attitude personnelle du sujet parlant à l'égard de l'énoncé. Il est bien évident pourtant que l'emploi du subjonctif au XX siècle dans le français contemporain est moins fréquent qu'au XIX siècle. L'utilisation des formes simples du subjonctif (présent et l'imparfait) par exprimer une action passée a baissé de 29% dans les textes littéraires de XX siècle. Ce fait révélé, signifie-t-il sa disparition complète ? Nous ne le croyons pas car le mode subjonctif reste toujours indispensable à la langue française. Aucun autre mode ou temps ne peut le remplacer, c'est pourquoi les propos sur l'inutilité du mode subjonctif qu'on entend de plus en plus souvent le dernier temps savèrent faux. On peut conclure donc que le subjonctif dans le français contemporain reste une forme vivante et indispensable au système temporel du français pour l'expression de multiples nuances stylistiques effectives.

MOTS-CLÉS: notion du mode subjonctif, forme modale, forme amodale, système temporel, corrélation des temps.

Introduction

Le présent article est consacré à l'analyse de l'emploi du mode subjonctif en français contemporain. L'idée de cette étude nous a été suggérée par l'écart assez souvent constaté au cours de nos lectures entre les règles et les tendances formulées par les manuels de grammaire et les thèses spécialisées d'une part, et les textes des « bons auteurs » de l'autre. Étonnant, mais même les ouvrages spéciaux comportent très souvent des lacunes assez gênantes pour la compréhension intégrale des problèmes que soulève le subjonctif français.

Le but du travail consiste à définir la valeur du mode subjonctif et à montrer la vitalité de ses formes en français moderne.

Notre article comprend l'aperçu du problème de l'existence du subjonctif, ses théories essentielles, sa notion dans le français de nos jours et son système temporel.

Dans nos recherches linguistiques nous avons recours à *la méthode descriptive* sans négliger, pour autant, de fréquentes remarques fondamentales relevant de *la méthode analytique*.

Pour l'étude du subjonctif, nous nous sommes servis des références suivantes : le livre d'O. Soutet « Le subjonctif en français », des analyses de M. Riegel, J.Ch. Pallat, R. Rioul, R. Matoniené, G. Molinié, R.E. Nathan, M. Cohen, P. Charaudeau, M. Callamand, H. Nordahl, C. Cherdon, D. J. Bouix, L. C. Harmer. Nous avons tenu en compte les remarques faites par les linguistes russes comme R. A. Boudagov, V. G. Gak, G. A. Kazakova, E. A. Référovskaïa, A. K. Vassiliéva, A. N. Tarassova, L. P. Pitskova. Nous avons également pris en considération les études effectuées par les linguistes éminents français tels que F. de Saussure, F. Brunot, M. Grevisse, G. Guillaume. Nous nous sommes aussi appuyés sur les données fournies par des ouvrages spécialisés dont les auteurs sont tels que : C. Boer, Ch. Bruneau, M. Heulluye, L. Clédat, J. Damourette, Ed. Pichon, A. Dauzat, L. Foulet, I. Holt, Y. et R. Le Bidois, J. F. Phelizon. Les travaux linguistiques de M. Arrivé, F. Gadet, M. Galmiche, A. Doppagne, J. Dubois R. Lagane, G. Moigné, R. Martin, J. Poerck, E. Tanase, K. Togeby, R. L. Wagner, J. Pinchon nous ont également beaucoup aidé à étudier et à développer le sujet du présent article.

Soubassements théoriques du mode subjonctif dans le français moderne

Le problème de l'existence du subjonctif

L'étymologie du mode subjonctif vient du latin *subjonctivus*, subordonnée – mode exprimant le plus souvent un procès en tant qu'il dépend d'un autre procès (Phelizon 1976, p. 207).

Le subjonctif en tant que porteur de certaines valeurs grammaticales se place au centre du problème des modes en français.

La première question qui se pose est la suivante: y a-t-il des formes spéciales qui ne sont propres qu'au subjonctif? Selon certains grammairiens, A. Doppagne, par exemple, le français ne dispose plus des formes originales strictement réservées à ce mode: l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif ont disparu de la langue, le présent du subjonctif coïncide avec le présent de l'indicatif ou l'imparfait de l'indicatif (1966, p. 152–156). Aussi A. Doppagne appelle-t-il le subjonctif « mode malade »: il n'y a que neuf verbes irréguliers (*avoir*, être, aller, faire, falloir, pouvoir, savoir, valoir, vouloir) qui ont une forme spéciale du subjonctif. « C'est vraiment très peu des choses, écrit-il, quant à l'élément *que* qui accompagne le subjonctif et fait partie du contexte et non du verbe » (idem, p. 153).

Il est possible cependant que l'emploi du subjonctif au XX siècle soit moins fréquent qu'au XIX siècle. Les recherches des linguistes contemporains tels que O. Soutet, M. Riegel, J. Ch. Pallat, R. Rioul, G. Molinié, R. E. Nathan, H. Nordahl, M. Cohen, N. M. Vassiliéva, L. P. Pitskova, J. A. Référovskaïa et d'autres montrent qu'il y a une certaine réduction de l'emploi du subjonctif.

L'étude comparative effectuée par N. M. Vassiliéva, L. P. Pitskova, H. Nordahl, M. Cohen de l'emploi du subjonctif dans les textes littéraires permet de constater que l'utilisation des formes simples du subjonctif (présent et l'imparfait) pour exprimer une action passée a baissé de 29% dans les textes littéraires du XX siècle. Il est sans doute autrement dans les textes scientifiques. Mais pour avoir des données plus adéquates sur l'emploi du subjonctif il faudrait faire des comptages sur un matériel plus grand.

En tout cas une certaine réduction de l'emploi du subjonctif ne signifie pas encore sa disparition complète. Par contre, s'appuyant sur un nombre considérable de faits linguistiques, le linguiste français M. Cohen considère que le subjonctif est une forme vivante non seulement dans la langue littéraire écrite, mais aussi dans la langue parlée, quoique l'emploi de ce mode soit différent dans ces deux domaines de la langue; il entrevoit une différence dans le sort des formes. L'auteur indique qu'il y a même des cas où l'indicatif cède ses positions au subjonctif, par exemple, après la conjonction *après que* où le subjonctif gagne du terrain (1965, p. 155–163). M. Cohen fait également observer que si les formes de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif sont, en effet, rarement employées en français moderne, ce n'est pas l'indicatif qui en profite, mais plutôt les deux autres formes du subjonctif: le présent et le passé (idem).

Ainsi, il vaudrait mieux s'abstenir de classer irrévocablement le subjonctif parmi les formes qui disparaissent. Le subjonctif reste en français une forme vivante. On ajoutera qu'il serait erroné d'expliquer la survivance du subjonctif rien que par l'influence des grammaires pratiques et de l'enseignement. D'autant plus que jusqu'à nos jours ce mode est courant dans le langage des gens peu cultivés. Il est aussi peu probable que la stabilité du subjonctif ne soit due qu'à la tradition. De toute façon, il suffirait de puiser dans la réalité du langage pour fournir des arguments valables à l'appui de l'assertion sur la vitalité du subjonctif en français contemporain.

Les théories essentielles sur subjonctif

Le subjonctif « est le mode le plus fascinant qui soit » (Nordahl, p. 1970) ne cesse pas de provoquer un intérêt inépuisable chez les théoriciens du français. Il existe un grand nombre d'ouvrages et de théories sur le subjonctif. Dans plusieurs ouvrages consacrés au subjonctif on peut trouver non seulement une riche bibliographie mais des exposés et des analyses détaillées des théories existant sur le subjonctif¹.

Dans la littérature spécialisée l'opinion des linguistes sur le subjonctif n'est pas unanime. On peut diviser toutes les théories du subjonctif en deux groupes principaux. Les uns estiment que le subjonctif est **une forme à plusieurs valeurs modales**. Les autres ne reconnaissent au subjonctif **aucune valeur modale** et considèrent le subjonctif comme **un simple instrument de subordination**. D'après nous, cette divergence des opinions pourrait être expliquée par la différence des points de départ dans l'analyse grammaticale.

¹ Cohen « Le subjonctif en français contemporain », Tanase « Essai sur la valeur et les emplois du subjonctif en français » 1965.

Le subjonctif est une forme à plusieurs valeurs modales

Les représentants du premier point de vue partent le plus souvent de l'entourage contextuel du subjonctif. Les valeurs attribuées alors au subjonctif sont nombreuses: subjonctif de désir, de supposition, de doute, d'ordre, de possibilité, d'irréalité, d'injonction, d'incertitude etc. Selon G. et R. Le Bidois le subjonctif c'est « le mode de l'énergie psychique ». Cette définition fait du subjonctif le mode d'affectivité et de supposition qui peut exprimer la volonté, le désir, le but, le doute, la crainte et n'importe quel autre sentiment (Le Bidois 1938, p. 501). M. Grevisse considère le subjonctif comme « le mode du dynamisme psychique » (1995, p. 1999). Tandis que G. Moignet, faisant l'analyse des théories sur le subjonctif fait remarquer que la grammaire ne sert pas à exprimer des émotions (1959, p. 37–38). Les émotions s'accordent parfaitement avec toutes les formes verbales, par exemple : *Ah! Que cela est beau!* L'indignation est manifeste dans les phrases suivantes: *Je ne t'ai point aimé, cruel? Qu'ai-je donc fait?* Ce même sentiment peut être traduit par la forme dite de conditionnel: *Moi, je l'excuserai?* Par contre, une phrase imbue d'émotion peut ne contenir aucun verbe: *O rage, ô désespoir, ô vieillesse ennemie!* et pourtant le désespoir et l'indignation du sujet parlant sont évidents (Référovskáia, Vassiliéva 1964, p. 223). D'autre part, comme le fait observer G. Moignet, le subjonctif peut figurer dans des phrases absolument dénuées de toute nuance affective: *Que cela soit vrai, j'en conviens* ou *S'il est devenu banal que deux et deux fassent quatre, pourtant ils font quatre* (Zola). L. Clédât constate que le subjonctif sert à exprimer une action envisagée par l'esprit (Clédât 1923, p. 117).

Parmi les théories de modalité du subjonctif c'est celle de J. Damourette et Ed. Pichon qui représente le plus grand intérêt et qui nous semble la plus conséquente. D'après les auteurs le subjonctif exprime le non-jugement tandis que l'indicatif désigne le jugement (Damourette et Pichon 1970, p. 473–603). Le choix du mode indicatif ou subjonctif est déterminé par le sens de l'énonciation et non pas par le verbe de la proposition principale ou par la conjonction.

R. L. Wagner et J. Pichon constatent que le subjonctif est un mode de considération, d'interprétation d'un fait: « on se sert de lui toutes les fois que dans un énoncé la prise en considération d'un fait, l'interprétation d'un fait l'emportent sur l'actualisation de ce fait » (Wagner et Pichon 1968, p. 370).

Donc, de ce qui vient d'être dit, la conclusion semble s'imposer: on attribue au subjonctif des valeurs qui viennent du contexte où il est employé: subjonctif de volonté (*Je veux qu'il vienne*), de souhait (*Je souhaite qu'il vienne*), de regret (*Je regrette qu'il vienne*), de doute (*Je doute qu'il vienne*). Mais dans ce cas-là on peut se demander pourquoi ne pas parler d'un indicatif d'opinion (*Je crois qu'il viendra*), d'affirmation (*Je dis qu'il viendra*), etc.?

Le subjonctif est une forme amodale

Selon ce groupe de théories, le subjonctif est une **forme amodale**. Les théories d'amodalité du subjonctif sont fondées dans leur majorité sur des critères syntaxiques ou structuraux.

On prend en considération toute la structure syntaxique d'une phrase ou bien on décrit la forme en question hors du contexte et de la phrase.

Le romaniste allemande E. Lerch constate que le subjonctif représente le sujet psychologique de la proposition. L'indicatif apparaît comme le prédicat psychologique. Le sujet psychologique énonce un fait déjà connu. Le prédicat psychologique énonce un fait dont il est question pour la première fois (Vassiliéva, Pitskova 1979, p. 16). D'après cette formule, dans la phrase *Je ne crois pas qu'il soit heureux* l'idée exprimée dans la subordonnée est connue d'avance, d'où le subjonctif qui exprime le fait secondaire de l'énonciation. Dans la phrase *Je crois qu'il est heureux* la subordonnée exprime la constatation d'un fait nouveau qui représente la communication principale. E. Lerch attire attention sur le degré du lien entre la proposition principale et la subordonnée. La subordonnée contenant le subjonctif est plus étroitement liée à la principale que la subordonnée à l'indicatif (idem). Th. Kalepky fait remarquer que la théorie d'E. Lerch n'est pas applicable à tous les cas de l'emploi du subjonctif et de l'indicatif : *Je vois bien, j'entends, je sais, je déclare, j'avoue* régissent toujours l'indicatif, même dans les cas où le fait de la subordonnée est connu par le locuteur d'avance et la subordonnée, par conséquent, sert de sujet psychologique (idem). Mais la théorie d'E. Lerch, souligne G. Moignet – est la première qui ait reconnu la valeur amodale du subjonctif (1959, p. 20).

C. de Boer renonce à l'explication purement psychologique du mode. Il parle de la psychologie grammaticale. Le linguiste distingue deux subjonctifs: le premier subjonctif, celui des propositions indépendantes, exprime une nuance volitive, le second, celui des propositions subordonnées, exprime la dépendance, la subordination psychologique du verbe à l'idée exprimée dans la principale (Boer 1954, p. 71).

A la différence de C. de Boer, L. Foulet affirme que le subjonctif est une forme amodale et afunctionnelle, comme une deuxième forme de l'indicatif. L. Foulet signale que le subjonctif se rapproche de plus en plus de l'indicatif dans lequel il tend visiblement à s'absorber (Foulet 1937, p. 144). L'auteur souligne que la seule fonction du subjonctif employé est de servir de forme au verbe de la proposition subordonnée où « le subjonctif employé en vertu d'une conversation où il est bien vain vouloir aujourd'hui trouver un sens » (idem).

F. Brunot appelle le subjonctif mode de subordination (1965, p. 520). En considérant le subjonctif comme une forme indifférente à la réalité, J. de Poerck estime que le subjonctif est un mode de forme pure, vis-à-vis de l'indicatif mode de forme réalisée (Poerck 1950, p. 81).

Donc nos recherches linguistiques nous permettent d'affirmer que le subjonctif suscite un très grand intérêt chez les spécialistes de la grammaire française. Le meilleur exemple serait le célèbre grammairien français G. Guillaume et sa théorie sur le subjonctif qui sera reprise dans les pages suivantes de notre article car elle est largement appliquée dans la grammaire de nos jours et se diffère notablement des théories déjà exposées. Nous appuyant sur cette théorie et sur les points de vue linguistiques déjà étudiés, nous y présenterons également une définition du mode subjonctif proposée par le linguiste contemporain O. Soutet qui serait d'après nous la plus complète et logique.

La notion du mode subjonctif en français contemporain

Ayant pris en considération l'étude précédente, nous pourrions remarquer qu'il existe des points de vue différents, mais bien des linguistes d'aujourd'hui tels que M. Riegel, J. Ch. Pellat, R. Rioul, R. E. Nathan, O. Soutet, D. L. Bouix, M. Callamand, P. Charaudeau, C. Cherdon, J. Dubois, R. Lagane sont enclins à adopter la théorie du subjonctif formulée par Gustave Guillaume dans son œuvre « Temps et verbe ». G. Guillaume a créé une théorie temporelle du subjonctif (la théorie chrono-génétique), selon laquelle les notions du mode, de l'aspect sont absorbées par celle du temps. D'après cette théorie les formes de l'indicatif représentent pleinement le procès dans le temps, les formes du subjonctif se trouvent à un niveau de formation antérieure de la notion d'un procès réalisé. Le subjonctif correspond à une image-temps incomplète, c'est - à - dire, à l'impossibilité de situer le procès dans l'actualité. Il en résulte que le subjonctif exprime l'idée d'un procès dont la localisation dans le temps reste imprécise. L'idée d'un procès localisé avec précision sur le plan temporel est traduite par l'indicatif. La réalisation ou la non-réalisation de l'image-temps dépend du verbe de la principale (Guillaume 1968, p. 632).

G. Guillaume fait une remarque préalable et générale: « Le problème du mode est essentiellement un problème de visée. Le mode ne dépend à aucun degré du verbe regardé, mais de l'idée à travers laquelle on regarde ce verbe » (idem, p. 30). Le verbe de la proposition principale qui contient des idées regardantes détermine le choix de la forme du verbe en subordonnée. Quatre idées offrent à cet égard toutes garanties: *possible, probable, certain et réel*. L'idée « possible » gouverne le subjonctif: *Il est possible qu'il vienne*. Les trois autres gouvernent l'indicatif: *il est probable qu'il viendra, il est certain qu'il viendra, il est réel qu'il viendra*. Dans le domaine de possible l'action n'est pas liée à sa réalisation dans le temps, elle est exprimée par le subjonctif. Dans le domaine de probable l'action est liée à sa réalisation, c'est pourquoi elle est exprimée par l'indicatif. Par exemple, après les verbes *vouloir, désirer, ordonner, souhaiter, s'étonner* l'action se trouve dans le domaine de possible et elle est exprimée par le subjonctif. Après le verbe *espérer* elle est dans le domaine du probable, l'action est exprimée par l'indicatif. De même après les verbes *croire et penser* à la forme affirmative. Mais le mode change si ces verbes sont à la forme négative. Le domaine du probable se transforme en domaine du possible d'où le subjonctif (Vassiliéva, Pitskova 1979, p. 17).

L'emploi du subjonctif ou de l'indicatif dans les propositions relatives se prête à la même explication (Guillaume 1968, p. 40-42). Le mode dans la relative dépend de l'actualité ou de non-actualité de l'antécédent. Si l'antécédent est présenté comme réel, on emploie l'indicatif, si l'antécédent est présenté comme possible, on emploie le subjonctif: *Je connais un chemin qui conduit à la vérité. Je cherche un chemin qui conduise à la vérité*. L'article de l'antécédent exerce une action sur le mode de la relative. On doit dire *Je cherche un chemin qui conduise à la vérité* mais on peut dire avec l'article défini: *Je cherche le chemin qui conduit à la vérité* (Le chemin qu'on cherche existe ou doit être).

Dans les subordonnées circonstancielles après les conjonctions qui présentent l'action de la subordonnée comme possible apparaît le subjonctif (idem, p. 42-45).

Ainsi, la théorie de G. Guillaume est fondée sur une compréhension juste de la modalité objective qui exprime les rapports existant entre l'action et la réalité. Donc, le syntagme modal est l'unité fonctionnelle à l'intérieur de laquelle se manifeste l'opposition *objectif/subjectif*. Il en résulte que l'élément de modalité, qui déclenche le plus souvent le fonctionnement du système, est toujours attaché à une manifestation de subjectivité, volonté, sentiment, évaluation des nuances dans l'opposition *réel/irréel* (Nordahl 1968, p. 22).

Conformément à l'avis de la plupart des linguistes modernes comme R. E. Nathan, H. Nordhal, K. Togeby, V. G. Gak, M. Arrivé, F. Gadet, F. Galmiche etc., la valeur propre du subjonctif suit de l'opposition dans laquelle ce mode se trouve à l'indicatif. Grâce au nombre de ses formes, l'indicatif est apte à actualiser un procès. On se sert de lui pour poser une chose, pour la situer dans l'une des trois étapes de la durée. Au contraire, le subjonctif n'exprime pas l'actualisation du procès, mais il exprime une « prise de position » sur ce procès (Nathan 1992, p. 123). En conséquence on se sert de lui toutes les fois que dans un énoncé la prise en considération d'un fait, l'interprétation d'un fait l'emportent sur l'actualisation de ce fait (Matoniené 2002, p. 20):

a. *Je cherche une voiture qui ait un toit ouvrant.*

b. *Je cherche une voiture qui a un toit ouvrant.*

En b, le verbe *avoir* est au présent de indicatif et le procès est pleinement actualisé. Le référent de la voiture existe: par ex., je cherche cette voiture dans un parc automobile.

En a, je me propose d'acheter une telle voiture. Son référent est donc encore virtuel. L'actualisation du verbe *avoir* n'est pas faite: je cherche une voiture qui appartienne à un certain type de voitures.

Nous partageons l'avis de M. Riegel, J. Ch. Pellat, R. Rioul, R. E. Nathan, O. Soutet, R. Matoniené et constatons qu'il est inexact de définir le subjonctif comme le mode d'irréalité par opposition à l'indicatif qui serait celui de la réalité. Certains emplois de ces modes peuvent appuyer cette opposition. Mais il est de nombreux cas où le subjonctif exprime un fait réel (*Je regrette qu'il soit venu*) et l'indicatif un fait virtuel (*Je pense qu'il viendra*) ou irréel (*Si j'avais de l'argent, je serais heureux; mais je n'en ai pas*).

Ainsi, nous appuyant sur l'étude effectuée, nous partageons le point de vue de L. Clédat, G. Moignet, O. Soutet et concevons le subjonctif de la façon suivante: le subjonctif n'est à proprement parler ni le mode du doute, ni celui de la négation, ni celui du sentiment, ni celui de la volonté, ni celui de l'appréciation, mais (...) il exprime ce que les différentes idées ont de commun, à savoir que l'action est simplement « envisagée » au lieu d'être « affirmée » (Soutet 2000, p. 131). On ajoutera que le subjonctif présente le procès à travers l'esprit du sujet parlant, il exprime l'attitude personnelle de sujet parlant à l'égard de l'énoncé (Matoniené 2002, p. 20).

Le système temporel du subjonctif

Officiellement, le mode subjonctif comprend quatre paradigmes temporels (deux formes simples – le présent et l'imparfait et deux formes composées – le passé et le plus-que-parfait) contre dix formes de l'indicatif. Cela s'explique par le fait que le subjonctif

n'exprime pas avec suffisamment de netteté le moment de l'accomplissement du procès; ailleurs, employé principalement dans la subordonnée, il marque non pas le temps absolu, mais seulement le temps relatif (Matoniené 2002, p. 21). Donc, à la différence de l'indicatif, le subjonctif ne comporte pas le futur; l'époque future est dénotée par le présent du subjonctif.

La catégorie du temps au subjonctif

Si l'on considère l'emploi des modes dans le français courant, il faut d'emblée rappeler que le subjonctif y comporte deux temps seulement – le présent et le passé. L'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif ne s'emploient plus aujourd'hui que dans un usage recherché ou littéraire (Riegel, Pellat, Rioul 1994, p. 327). Cependant, leurs personnes ne sont plus également usitées: on emploie toutes les personnes des verbes être et avoir et la troisième personne du singulier (et, plus rarement du pluriel) des autres verbes (*qu'il votât, vînt*). On évite les vocables en raison de leur lourdeur, de la difficulté de leur morphologie, de certains effets comiques (*que vous sussiez, que je visse*) ou d'assimilations péjoratives (*qu'ils lavassent*) (idem, p. 328–329). Il est évident que ces deux temps ont pratiquement perdu leur valeur sémantique particulière, qui était encore perceptible dans la langue classique. Même dans la langue écrite leur position est ébranlée. De ce fait, on voit que le subjonctif n'apporte plus d'indications temporelles, si ce n'est l'antériorité liée à l'aspect accompli exprimé par les formes composées.

L'opinion des linguistes sur la valeur des temps du subjonctif est partagée.

G. Guillaume prétend que les formes du subjonctif sont amorphes du point de vue du temps, elles ne peuvent pas localiser l'action dans le temps. Le subjonctif est considéré comme un mode intemporel où il n'y a que la différence de l'aspect (Guillaume 1968, p. 30–31, p. 71–75).

R. A. Boudagov fait remarquer qu'à l'intérieur du subjonctif s'est développé peu à peu un système temporel semblable à celui qui existait dans l'indicatif (1945, p. 349).

D'après Ch. Bruneau et M. Heulluye, les formes du subjonctif peuvent exprimer les relations temporelles, mais leur valeur temporelle dépend de celle de l'indicatif (1945, p. 361). F. Brunot et Ch. Bruneau estiment que les formes du subjonctif ne désignent l'action par rapport au temps du verbe de la proposition principale (1956, p. 386). Mais dans « La pensée et la langue » F. Brunot souligne l'indépendance de l'emploi des formes du subjonctif du temps du verbe de la principale (1965, p. 782).

Selon l'opinion de plusieurs auteurs, par exemple tels que N. M. Vassiliéva, L. P. Pitskova, L. Clédat, G. Moignet, O. Soutet, R. Martin chaque forme temporelle du subjonctif a sa valeur particulière et le principe de l'emploi des temps du subjonctif est le même que celui de l'indicatif.

L'imparfait du subjonctif sert à exprimer des actions se rapportant au passé indépendamment du temps du verbe de la principale. La valeur du passé de l'imparfait du subjonctif se manifeste nettement lorsque le verbe de la principale est au présent ou au futur:

*Nous **disons** monument **quoique ce ne fût** qu'une moquette (Hugo); On **s'étonnera** aussi que **j'eu**se du monde moral une conception si peu conforme à la réalité des choses (France).*

Le fait que l'imparfait est employé principalement après le verbe du passé n'est pas le résultat de la concordance mécanique, il s'explique par ce que l'action de la subordonnée et celle de la principale se rapporte au passé: ... *et **la seule** fenêtre qu'il y **eût** donnait sur les terrains vagues enclos de murailles et palissades (Hugo).*

Le présent du subjonctif exprime des actions se rapportant au présent-futur indépendamment du temps du verbe de la principale:

*Mais **bien que** le nom ne **soit** jamais pour une femme de médiocre importance, Sylvie n'était pas si folle que de se contenter d'un nom (Rolland); Jean Valjean n'avait aucune expérience de ces misères, **les seules qui soient** charmantes et **les seules qu'il ne connût** pas (Hugo).*

Dans les exemples cités le présent du subjonctif désigne des actions se rapportant au présent absolu, l'imparfait du subjonctif celles qui se rapportent à l'époque de l'énonciation, c'est-à-dire, au passé.

Ainsi, la catégorie du temps du subjonctif est formée par l'opposition de l'imparfait et du présent du subjonctif. Chaque forme simple du subjonctif a une valeur temporelle propre à elle. L'imparfait du subjonctif sert de forme marquée. Il désigne une action passée par rapport au moment de la parole; le présent du subjonctif exprime une action se rapportant au présent-futur. Il en résulte que la décadence de l'imparfait du subjonctif signifie la disparition de la catégorie du temps dans le système du subjonctif (Vassiliéva, Pitskova 1979, p. 48).

La corrélation des temps dans la subordonnée avec le subjonctif

La notion de «concordance des temps» a été critiquée par des nombreux linguistes (P. Charaudeau, D. L. Bouix, M. Riegel, J. Ch. Pellat, R. Rioul, etc.) et particulièrement par le grammairien F. Brunot. Dans son œuvre «La pensée et la langue» le chapitre de la concordance des temps se résume en une ligne: il n'y en a pas (1965, p. 785–790).

L'analyse effectuée des œuvres théoriques nous permet de constater que la plupart des linguistes contemporains en abordant la question des temps du subjonctif utilisent plutôt le terme de «corrélation». Pourquoi est-il donc si important pour nous d'introduire le terme de la «corrélation temporelle» en parlant du subjonctif? Mais pour pouvoir répondre à cette question, il est indispensable tout d'abord de définir ce phénomène de la «corrélation temporelle». N. M. Vassiliéva et L. P. Pitskova font remarquer que la catégorie de la corrélation constitue l'opposition des formes composées et des formes simples (1979, p. 100). Le linguiste français P. Charaudeau donne une définition encore plus précise constatant que la corrélation temporelle c'est la situation lorsque deux processus se trouvent dans une relation d'indépendance l'un par l'autre pour leur mode d'existence (1992, p. 484).

L'analyse du système temporel du mode subjonctif nous amène à constater que la corrélation des temps du subjonctif est différente dans la langue écrite et dans la langue parlée.

La langue écrite observe la règle classique de la concordance des temps: elle emploie l'imparfait du subjonctif pour marquer la simultanéité et la postériorité relativement à un moment passé (il correspond à l'imparfait et au futur dans le passé de l'indicatif) et le plus-que-parfait du subjonctif pour marquer l'antériorité relativement au passé ou à un procès antérieur (il correspond au passé et au futur antérieur de l'indicatif) (Matoniené 2002, p. 21): *J'ignorais qu'il possédât un fusil, et je fus indigné qu'il eût gardé un si beau secret* (Pagnol).

Ainsi le subjonctif à l'époque où l'on emploie toutes ses formes temporelles, est caractérisé par deux catégories grammaticales: celle du temps (il ne reste plus de rapport de l'action au moment de la parole) et celle de la corrélation des temps (le rapport de l'action au temps en général).

Comme nous l'avons déjà indiqué, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif, largement employés dans la langue classique, **n'appartiennent** plus à la langue courante d'aujourd'hui. Après avoir longtemps fonctionné comme les deux temps latins correspondants, ils ont été progressivement supplantés par le présent et le passé du subjonctif, qui se sont chargés de leurs valeurs temporelles et par le conditionnel, qui exprime leurs valeurs modales (potentiel ou réel). Cela veut dire qu'il ne reste plus d'opposition du présent et de l'imparfait du subjonctif. Donc, la catégorie du temps disparaît du système du subjonctif. Il ne reste que la catégorie de la corrélation des temps *qu'il fasse/ qu'il ait fait*. Il suit que dans la langue parlée on emploie le présent. Le présent du subjonctif exprime dans la langue parlée un procès simultané ou postérieur, par rapport au présent et par rapport à un moment passé, car il tient place de l'imparfait du subjonctif (Matoniené 2002, p. 21–22): *j'ai besoin que vous disiez toute la vérité. Angel venait de sortir la voiture de garage et attendait que Jacquemort le rejoigne* (Vian).

Le présent du subjonctif correspond au présent, au futur, à l'imparfait, au futur dans le passé de l'indicatif.

Dans la langue parlée, le passé du subjonctif, qui tient lieu du plus-que-parfait, exprime l'antériorité par rapport au présent et au futur (Matoniené 2002, p. 22):

Il est fort probable qu'à certains moments le juge ait fait des promesses précises (Simenon).

Elle s'était toujours étonnée de ce qu'il n'ait pas fait une carrière (Daix).

Le passé du subjonctif correspond au passé composé, au plus-que-parfait, au futur antérieur, au futur antérieur dans le passé de l'indicatif.

Nous appuyant sur l'analyse effectuée, nous partageons l'avis de R. Matoniené (2002, p. 22–23) et systématisons la corrélation des temps du subjonctif de la façon suivante:

➤ Langue écrite

Principale	Subordonnée
<i>Présent, futur simple, futur proche, passé composé</i>	<i>Présent du subjonctif</i> pour marquer la simultanéité et la postériorité.
<i>Imparfait, passé simple, plus-que-parfait</i>	<i>Imparfait du subjonctif</i> pour marquer la simultanéité et la postériorité. <i>Plus-que-parfait du subjonctif</i> pour marquer l'antériorité

➤ Langue parlée

Principale	Subordonnée
<i>Présent, futur simple, futur proche, passé composé, imparfait, plus-que-parfait</i>	<i>Présent du subjonctif</i> pour marquer la simultanéité et la postériorité. <i>Passé du subjonctif</i> pour marquer l'antériorité.

Ainsi, nous inspirant de nos présentes études, nous pourrions constater que le français moderne est caractérisé par le subjonctif à deux formes temporelles: le présent du subjonctif et le passé du subjonctif, qui ont remplacé l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif. La disparition de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif dans le français courant a fait disparaître la catégorie du temps du système du subjonctif. Dans le système du subjonctif il ne reste que la catégorie de la corrélation des temps exprimée par l'opposition du présent et du passé du subjonctif. Le présent du subjonctif sert à exprimer la simultanéité-postériorité par rapport à n'importe quel moment, le passé du subjonctif désigne l'antériorité-parfait à n'importe quel moment. Donc le système du subjonctif devient caractérisé comme celui de l'infinitif seulement par la catégorie de la corrélation des temps. La valeur qui réunit deux séries de formes c'est le rapport au temps en général, à n'importe quel moment.

Conclusions

La revue des faits linguistiques sur l'emploi du mode subjonctif en français contemporain nous amène à faire quelques conclusions.

Premièrement les subjonctif n'est à proprement parler ni le mode du doute, ni celui de la négation, ni celui du sentiment, ni celui de la volonté, ni celui de l'appréciation, mais il exprime ce que ces différentes idées ont de commun à savoir que l'action est simplement « envisagée » au lieu d'être « affirmée ». Le mode subjonctif présente le procès à travers l'esprit du sujet parlant, il exprime l'attitude personnelle du sujet parlant à l'égard de l'énoncé.

Deuxièmement, l'emploi du subjonctif au XX siècle dans le français de nos jours est moins fréquent qu'au XIX siècle. L'utilisation des formes simples du subjonctif (présent et l'imparfait) par exprimer une action passée a baissé de 29% dans les textes littéraires de XX siècle. En tout cas une certaine réduction de l'emploi du subjonctif ne signifie pas encore sa disparition complète.

Finalement, de toutes nos analyses faites dans le présent article nous pourrions tirer une conclusion finale et générale que le mode subjonctif est indispensable à la langue française, elle ne peut pas s'en passer pour l'expression des multiples nuances stylistiques effectives. Aucun autre mode ou temps ne peut le remplacer, c'est pourquoi les propos sur l'inutilité du mode subjonctif, qu'on entend de plus en plus souvent le dernier temps, s'avèrent faux.

Bibliographie

- ARMÉE L. C., 1962. *Le déclin du subjonctif dans le français moderne*. Strasbourg : HARMER (Lewis-C.).
- ARRIVÉ M., GADET F., GALMICHE M., 1986. *La grammaire d'aujourd'hui: guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.
- BOER C., 1954. *Essai de syntaxe française moderne*. Leiden : Duculot.
- BOUDAGOV R., A., 1945. *La syntaxe historique de la langue française*. Moscou : Ikar Editions.
- BOUIX D., L., 1994. *Grammaire du verbe français: des formes au sens*. Paris : Nathan, coll. « Fac ».
- BRUNOT F., 1965. *La pensée et la langue*. Paris : Massson.
- BRUNOT F., BRUNEAU Ch., 1956. *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris : Massson.
- CALLAMAND M., 1992. *Grammaire vivante du français*. Hérissé : Clé International.
- CHARAUDEAU P., 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- CHERDON C., 1990. *Guide de grammaire française*. Paris : Duculot.
- COHEN M., 1965. *Le subjonctif en français contemporain*. Paris : Centre de documentation universitaire.
- DAMOERETTE J., PICHON Ed., 1970. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire française*. Paris : Duculot.
- DOPPAGNE A., 1966. *Trois aspects du français contemporain*. Paris : Larousse.
- DUBOIS J., LAGANE R., 1995. *La nouvelle grammaire du français*. Paris : Larousse.
- GAK V. G., 1974. *Essai de grammaire fonctionnel de français*. Moscou : Ecole supérieure.
- GREVISSE M., 1959. *Le bon usage*. Gembloux : Duculot.
- GREVISSE M., 1995. *Précis de grammaire française*. Bruxelles : Duculot.
- GUILLAUME G., 1968. *Temps et verbe*. Paris : Hachette.
- KAZAKOVA G. A., 1979. *Le subjonctif et le conditionnel en français*. Moscou : Ecole supérieure.
- MARTIN R., 1971. *Temps et aspect*. Paris : Klincksieck.
- MATONIENÉ R., 2002. *Système des modes du verbe français et leur fonctionnement*. Vilnius : VPU.
- MOIGNET G., 1959. *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et ancien français*. Paris : P.U.F.
- MOLIGNÉ G., 1991. *Le français moderne*. Paris : P.U.F.
- NATHAN R. E., 1992. *Langue et littérature*. Maxéville : Nathan.
- NORDAHL H., 1970. *Le mode le plus fascinant qui soit*. Copenhague : Munksgaard.
- NORDAHL H., 1969. *Les systèmes du subjonctif corrélatif*. Oslo : Universitets-forlaget.
- PHELIZON J. F., 1976. *Vocabulaire de la linguistique*. Paris : Roudi.
- POERCK J., 1950. *Modalité et modes en français – Le français moderne*. Paris : Duculot.
- RÉFÉROVSKAIA E. A., VASSILIÉVA A. K., 1964. *La grammaire théorique du français*. Moscou : Prosveschenije.
- RIEGEL M., PELLAT J. Ch., RIOUL R., 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : P.U.F.
- SAUSSURE F., 1972. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- SOUTET O., 2000. *Le subjonctif en français*. Paris : Ophrys.
- TARASSOVA A. N., 1972. *La grammaire du français moderne*. Moscou : Ecole supérieure.

- TOGEBY K., 1966. *La hiérarchie des emplois du subjonctif*. Paris : Klincksieck.
- VASSILIÉVA N. M., PITSKOVA L. P., 1979. *Les catégories grammaticales du verbe français*. Moscou : Ecole supérieure.
- WAGNER R. L., PINCHON J., 1968. *Grammaire du français classique moderne*. Paris : Hachette.

Elina Sidorovič

Vilniaus universitetas, Lietuva

Moksliniai interesai: šiuolaikinės prancūzų kalbos morfologija, prancūzų kalbos dėstymo metodika

AR SUBJONCTIF IŠNYKS?

Santrauka

Šio straipsnio tikslas – apibrėžti *subjonctif* nuosakos reikšmę ir parodyti, kad jos formos šiuolaikinėje prancūzų kalboje yra gyvybingos. Straipsnyje apžvelgiama *subjonctif* nuosakos sąvoka šiuolaikinėje prancūzų kalboje ir jos išlikimo problematika, aptariamoms svarbiausios šį klausimą gvildenančios teorijos (O. Soutet, M. Riegel, J. Ch. Pallat, R. Rioul, R. Matonienė, G. Molinié, R. E. Nathan, M. Cohen, P. Charaudeau, M. Callamand, H. Nordahl, C. Cherdon, D. J. Bouix, L. C. Harmer). Taip pat nagrinėjama *subjonctif* laikų sistema.

Straipsnyje atkreipiamas dėmesys į *subjonctif* kaip nuosakos apskritai problematiką ir nusakomos jos vartojimo reikšmės. Palaikant mokslininko O. Soutet pažiūras, prieinama prie nuomonės, kad *subjonctif* nėra vien tik abejonės, neigimo, vien tik jausmų, valios ar įvertinimų reiškimo nuosaka, o visų šių skirtingų prasmų, paimtų kartu, visuma. Tai nuosaka, kurioje veiksmas yra ne „konstatuojamas“, o tik – „numatomas“ arba „nuspėjamas“. Tokiu būdu *subjonctif* visada išreiškia kalbančiojo veikėjo asmeninį emocinį požiūrį į sąvokas, kurias jis vartoja.

Atlikta lingvistinė analizė leidžia teigti, kad, nepaisant tam tikro *subjonctif* nuosakos vartojimo sumažėjimo, ji ir toliau funkcionuoja šiuolaikinėje prancūzų kalboje bei yra nepakeičiama prancūzų kalbos veiksmažodžio formų sistemoje, nes tinkamai perteikia subtilius stilistinius ir emocinius niuansus. Joks kitas laikas ar nuosaka negali jos atstoti, todėl akivaizdu, kad pastaruoju metu vis dažniau pasigirstanti nuomonė, kad *subjonctif* nuosaka tariamai nereikalinga, nėra pakankamai pagrįsta ir įtikinama.

REIKŠMINIAI ŽODŽIAI: *subjonctif* nuosakos sąvoka, modalinė forma, amodalinė forma, *subjonctif* nuosakos laikų sistema.

Elina Sidorovič

Vilnius University, Lithuania

Research interests: the morphology of modern French language, French language teaching methodology.

THE SUBJUNCTIVE WILL IT DISAPPEAR?

Summary

The aim of this research is to define the importance of the subjunctive mood and to indicate the vitality of its forms in modern French.

In the article it is reviewed the term of the subjunctive mood and its possibility to survive. There is also discussed prevailing theory on the subjunctive (O. Soutet, M. Riegel, J. Ch. Pallat, R. Rioul, R. Matonienė, G. Molinié, R. E. Nathan, M. Cohen, P. Charaudeau, M. Callamand, H. Nordahl,

C. Cherdon, M. Callamand, H. Nordahl, C. Cherdon, D. J. Bouix, L. C. Harmer) and analyzed the tense system of the subjunctive.

Maintaining the opinion of O. Soutet, it is possible to say that the subjunctive is not only the mood that expresses feelings, uncertainties, negations, will or certain evaluations but it is considered to be as a whole of these expressions. It is the type of mood where an action is not “asserted” or “stated” but simply “predictable”. This way, subjunctive always expresses the emotional side of particular ideas that the speaker uses.

A carried out linguistic analysis suggests that despite a certain decrease in the usage of the subjunctive mood, it is still irreplaceable in the system of verb forms in the French language. It continues on functioning in the French language and is used because of its excellent ability to convey delicate stylistic and emotional nuances. No other tense or mood is able to replace it. Therefore, it is obvious that the opinion about how unnecessary subjunctive mood is, has no validity and no grounds.

KEY WORDS: the concept of subjunctive mood, temporal system, relations between tenses, modal and non-modal forms.

Īteikta 2014 metų liepos 15 d.